



Madame la Maire de Paris

Paris le 26 octobre 2018

Madame la maire de Paris

Nos camarades Christian Garnier et Jean-Jacques Picot, conducteurs de la propreté à la ville de Paris, ont été lourdement sanctionnés par la secrétaire générale de la Ville de Paris. Ils sont mis à la retraite d'office, ce qui équivaut à une révocation et les met dans des difficultés financières inextricables.

Ceci est d'autant plus choquant car ils agissaient dans le cadre d'une action collective et syndicale, menée au siège parisien du parti de la majorité présidentielle « La République En Marche », dans le but d'interpeller un gouvernement qui refuse d'ouvrir de réelles négociations avec les syndicats.

L'Union locale CGT des 5 et 6<sup>ème</sup> arrondissements de Paris s'élève contre ces sanctions d'une exceptionnelle gravité contre deux militants de la CGT.

L'Union locale CGT des 5 et 6<sup>ème</sup> arrondissements de Paris vous demande de revenir sur cette décision en annulant ces sanctions exorbitantes.

Nous réaffirmons notre soutien total à nos deux camarades Christian Garnier et Jean-Jacques Picot et nous participerons à toutes les actions pour faire grandir la campagne de soutien et d'interpellation de la maire de Paris.

L'union locale CGT des 5 et 6<sup>ème</sup> arrondissements